

Pôle Santé et secours médical
Service de santé

Clermont-Ferrand, le **10 JUL. 2019**

Réf. : PSSM/TT/EM/ 826 / 2019

Affaire suivie par :
Médecin hors classe T. Taillandier
☎ 04.73.98.15.63
✉ t_taillandier@sdis63.fr

NOTE DE SERVICE

NS/SSSM/PSSM/2019/004

Objet : Création d'une commission Secours d'Urgences Aux Personnes (SUAP)

Contexte :

Le SDIS63 réalise plus de 40000 interventions de secours d'urgences aux personnes annuellement. Cette sollicitation opérationnelle et les recommandations relatives aux unités d'enseignements « premiers secours en équipe » - édition juin 2018 - impliquent que les mises en œuvre soient concertées en interne puis validées par l'autorité d'emploi ou médicale.

Les analyses des retours d'expériences opérationnelles des contentieux juridiques et des recommandations mettent en évidence la nécessaire traçabilité des mesures, des procédures autant techniques, qu'opérationnelles ou formatives dans le cadre d'une réflexion transversale.

Action :

A compter du 1^{er} juin 2019, une commission interne transversale sur le SUAP est créée. Elle est composée des personnels suivants :

- le chef du pôle opération ou son représentant,
- un référent du service opérations,
- le chef du groupement formation ou son représentant,
- le référent pédagogique Secours d'Urgence Aux Personnes départemental,
- le médecin chef départemental ou son représentant,
- un référent Secours d'Urgence Aux Personnes du pôle secours et santé médical,
- le chef de pôle territorial,
- de tout agent pouvant amener ponctuellement son expertise, sur sollicitation des membres de la commission (PRTI, PUI,...)

Réunions :

La commission se réunira à minima une fois par semestre.

Objectifs :

Cette commission a pour objectif de :

- Favoriser la transversalité interne entre tous les acteurs opérationnels, de la filière formation, de la filière technique et du service de santé dans le cadre de la mission SUAP, en concertation avec le territoire.
- Proposer au DDSIS la validation de la mise en œuvre des recommandations nationales éditées par la DGSCGC et formaliser leurs applications,
- Assurer une veille pour proposer une évolution des pratiques SUAP

- Développer le lien entre les intervenants opérationnels du SUAP et la filière formation (RETEX/ diffusion des recommandations...)

Remontée d'informations :

A compter du 1^{er} septembre, elle pourra être saisie pour toutes questions de pratiques pédagogiques et de techniques opérationnelles du SUAP via l'adresse mail commission_suap@sdis63.fr pour une période expérimentale d'un an.

Le directeur

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by several smaller characters, all written in a cursive style.

Contrôleur général Jean-Philippe RIVIERE

Destinataires :

SDIS63
CDSP63